

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de juin, à seize heures et vingt minutes, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 11 juin 2024 par Monsieur Richard MARION, vice-président suppléant, s'est réuni salle des Conférences, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon.

Présent(es) : Yves BEN ITAH ; Nadine GEORGEL ; Audrey HENOCQUE ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Corinne SUBAI ; Florence VERNEY-CARRON

Absent(es) excusé(es) : Tristan DEBRAY ; Luc SEGUIN ; Cédric VAN STYVENDAEL

Absent(es) ; Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Audrey HENOCQUE
Luc SEGUIN à Florence VERNEY-CARRON

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Florence VERNEY-CARRON, doyenne d'âge.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance Madame Stéphanie LEGER qui a procédé à l'appel nominal.

La présidente a dénombré 10 membres présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum était remplie.

ELECTION DU PRESIDENT

Conformément à l'article 6 des statuts du syndicat mixte, Madame Florence VERNEY-CARRON a invité le comité syndical à procéder à l'élection du président du syndicat mixte, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Ne prennent pas part au vote : 2
Abstentions : 0
Nombre de bulletins : 8
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 5

Monsieur Patrick ODIARD obtient 8 voix.

Monsieur Patrick ODIARD ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé président et immédiatement installé.

Observations et réclamations éventuelles

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 17 juin 2024 à 16h25, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le président, le secrétaire et tous les membres présents.

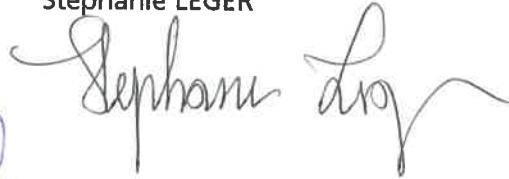
Le président,



Patrick ODIARD

Le secrétaire,

Stéphanie LEGER



Les autres membres
(signature)

